N° 16 — CXLIIme Année | Un numéro : 5 centimes | Vendredi 19 Janvier 1900

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 8 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» *par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse*	9 —	4 70	2 60
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS :

WOLFRATH & SPERLÉ, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE

La vente au numéro a lieu : Bureau du journal, kiosque, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse . . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 » 65 ct. — 6 à 7 lignes	75	D'origine étrangère	20
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Réclames	30
Répétition	8	Avis mortuaires	12
Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1 fr.	Répétition, 9 ct — Minimum.	2 fr.

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

BUREAU DES ANNONCES : RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

Bulletin météorologique — Janvier

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent domin. Dir.	Force	Etat du ciel
18	+2.7	+0 3	+4.8	717.5	3.6	S.	moy.	couv

Pluie intermittente jusqu'à 11 heures du matin et grésil par moments à partir de 7 ½ heures du soir. Le ciel s'éclaircit un moment vers 6 heures.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,5

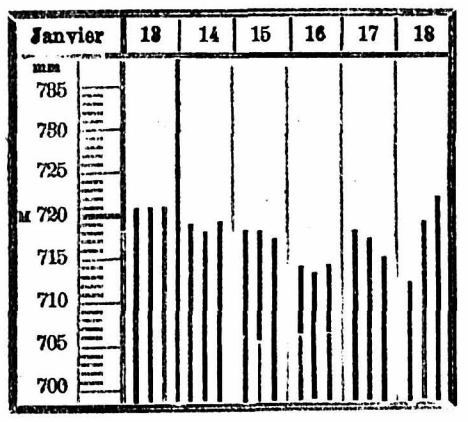

Niveau du lac

Du 19 janvier (7 h. du matin) 429 m. 390

Aucun changement d'adresse ne pourra être pris en considération s'il n'est accompagné : a) *de la somme de 50 centimes ;* b) *de l'ancienne adresse ;* c) *de l'indication si le changement est momentané ou définitif.*

IMMEUBLES A VENDRE

PROPRIÉTÉ à vendre à BOLE

à proximité de 2 gares, vue splendide, maison de 10 pièces et dépendances, jardin, grand verger. Contenance totale 3500 m². S'adresser à H. Soulser, Belvoir, Bôle.

Immeubles à vendre

Terrains à bâtir, maisons et propriétés de rapport et d'agrément, en ville et dans les environs immédiats. — **Etude Ed. Petitpierre, notaire,** rue des Epancheurs 8.

ANNONCES DE VENTE

Samedi, dès 6 h. ½ du soir,
PRÊT A EMPORTER :
Tripes à la mode de Caen.
Tripes à la Richelieu.
Sauce Vol-au-vent.
CHEZ
Albert HAFNER
TRAITEUR
Faubourg de l'Hôpital 9

Chèvres A vendre tout de suite, à Auvernier, deux bonnes jeunes chèvres. S'adresser à M. Ulrich Bürri, n° 30.

GIBIER

Epaules de chevreuil fraîches ou marinées, à 0.80 cent. la livre

Gigots et filets de chevreuil

LIÈVRES FRAIS

Canards sauvages, de 3.— à 3.50 la pièce
Perdreaux, de 2 25 à 2.50 »
Faisans dorés, de 4.— à 5.— »

Poulets de Bresse

Oies. Dindes. Canards. Pintades. Pigeons
Jeunes poules à bouillir

Saumon du Rhin

au détail, à 1 fr. 75 la livre

Truites. Brochets. Palées. Perches
SOLES ET RAIES D'OSTENDE

Cabillauds, Aigrefins, Merlans } **60** cent. la livre

Saumon fumé
TERRINES DE FOIE DE CANARD
Aspics de foie gras

FROMAGES DE DESSERT
Camemberts. Servettes. Brie. Roquefort
Au Magasin de Comestibles
SEINET & FILS
8, Rue des Epancheurs, 8

Pour Horticulteur-Fleuriste

A remettre, dans une ville importante de la Suisse française, un établissement d'horticulture avec magasin de fleurs. Conviendrait pour jeunes gens actifs ; chiffre actuel d'affaires 30,000 francs par an. — S'adresser par écrit, case postale n° 5784, à Neuchâtel.

JAMES ATTINGER
Librairie-Papeterie — Neuchâtel

Agendas de poche.
Agendas de bureau.
Ephémérides.

Rue de l'Industrie 1
Angle route de la Gare.

1355

Tous les jours, arrivages de belles

PALÉES

Au Magasin de Comestibles
SEINET & FILS
8, Rue des Epancheurs, 8

12208

FIN DE SAISON

PILOUS ET FLANELLES COTON

0,19, 0,25, 0,45 et 0,58 cent.

partout 0,45 à 1.— fr.

Coupons de Pilous imprimés

pour Blouses, 1.— fr.

FLANELLES et PELUCHE PURE LAINE

depuis 0.75 cent.

Grands Magasins

A LA VILLE DE NEUCHATEL

Rue du Temple-Neuf 24 & 26

Un aspect ravissant pare une bouche de femme. — Comme la bouche a beaucoup de valeur pour l'expression du visage féminin, soit en parlant ou en riant, il importe d'en prendre un soin tout spécial. La beauté de la bouche dépend en particulier des dents. Même une grande bouche laissera au visage un charme, si, lorsqu'elle s'ouvre, deux rangs de belles dents se montrent ; tandis que les lèvres perdent tout leur charme si elles cachent des mauvaises dents ou s'il s'en échappe une mauvaise odeur.

Heureusement il est en notre pouvoir de cacher ou d'éviter de tels défauts. On sait depuis longtemps déjà que la destruction des dents ainsi que la mauvaise odeur de la bouche sont dues aux restes d'aliments demeurés entre les dents ou dans les cavités dentaires.

Il s'agit donc d'éviter cette cause de putréfaction, et on y atteint sûrement en se rinçant la bouche avec le **Kosmin,** parce que cette eau pour la bouche et les dents est désinfectante, c'est-à-dire empêche la pourriture. Le Kosmin rafraîchit en même temps tout l'organisme de la bouche. Spécialement les gens qui ont une mauvaise haleine, soit constamment, soit de temps en temps, sentiront le succès merveilleux du **Kosmin** après un court usage. Habituez vous à vous rincer la bouche avec du **Kosmin** et vous serez sûr que vos dents resteront saines et belles. Un flacon de 2 fr. 50 est suffisant pour assez longtemps et peut être acheté dans les pharmacies, meilleures drogueries et parfumeries. — En vente aux pharmacies **Dardel et Jordan, à Neuchâtel.** Z à 1348 g

4e227 TOUS LES JOURS

LIÈVRE MARINÉ

au vin, pour civet

Au Magasin de Comestibles
SEINET & FILS
8, Rue des Epancheurs, 8

Bois bûché

FOYARD, SAPIN et branches

par stères et en cercles

J. STAUFFER

Hôpital 2. Téléphone 344. Usine gare J.-S.
Prix modérés.
Livraison prompte et soignée

Existence

A vendre tout de suite la fabrication et le monopole d'un article de consommation (Droguerie et Epicerie). Connaissance de la branche pas nécessaire. Prix pour cantons Berne et Neuchâtel, 1,500 francs. Un canton la moitié. Offres sous L. 7 à H. Blom, à Berne. B 4257

FIN DE SAISON

10 %

DE RABAIS sur les chaussures d'hiver ; les caoutchoucs exceptés.

VENTE AU COMPTANT

EMILE CHRISTEN

Rue de l'Hôpital 20

NE TOUSSE PAS?

Depuis bien des années reconnues comme remède excellent contre la **toux, enrouement,** sont les

Seules véritables

Boules de mousse d'Islande

de J. Ackerschott, confiserie, **Soleure. Protégées par la loi. Se garder des contrefaçons.** Dépôts dans toutes les meilleures épiceries et boulangeries des environs. H 163 Y

Avis au public

Samedi 20 courant, je me trouverai sur la place du Marché, avec de la viande de bœuf 1re qualité, à 70 et 80 cent. le demi-kilog.

Se recommande,
Numa JAQUET, boucher.

Chaque semaine, grand arrivage de

JAMBONS (Pic-Nic)

à 70 cent. la livre

Au magasin de comestibles
SEINET & FILS
8, rue des Epancheurs, 8 556

Ameublements

MAGASIN A. HERTIG

Tapissier
Rue du Temple-Neuf 6
vis-à-vis des bureaux de la *Feuille d'Avis*
NEUCHATEL

Meubles en tous genres
TENTURES, TAPIS, etc.

Exécution soignée et prix modérés

Même adresse, **un salon bien conservé à vendre d'occasion.** H 93 N

Potager usagé

à vendre, faute d'emploi. Faubourg de la Gare 7, au 3me.

Enchères d'immeubles à Fresens

Le mardi 23 janvier 1900, dès les 7 ½ heures du soir, au café Antoine Scuri, à Fresens, le citoyen **Charles-Frédéric Guille** exposera en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles ci-après :

CADASTRE DE FRESENS

Article 429,	plan folio 1,	n° 45.	**A Fresens (au Carré Porret)** place	27	mètres
» 429,	» 1,	n° 46.	d° bâtiment, habitation, grange	99	»
» 429,	» 1,	n° 47.	d° place, couvert.	8	»
» 429,	» 1,	n° 48.	d° place	14	»
» 430,	» 1,	n° 107.	**Aux Clos Jacot,** jardin	94	»
» 434,	» 15,	n° 49.	**Aux Champs du Bois,** champs	781	»
» 435,	» 17,	n° 43.	**Aux Champs de Fées,** »	935	»
» 436,	» 17,	n° 53.	» »	1887	»

CADASTRE DE VERNÉAZ

Article 121,	plan folio 7,	n° 31.	**Clos Glaudard,** champs	457	»
» 122,	» 7,	n° 40.	d° »	1062	»
» 124,	» 7,	n° 66.	**Les Planches Gaille**	774	»
» 125,	» 7,	n° 70.	d°	968	»

S'adresser pour tous renseignements au notaire soussigné, chargé de la vente.

St-Aubin, janvier 1900.

Ch.-E. Guinchard, notaire.

Beau miel du pays

EN RAYONS

MIEL COULÉ

Confitures de Lenzbourg

FRUITS AU JUS

Magasin Rod. LUSCHER

Faubourg de l'Hôpital 19

10418 TOUS LES JOURS

ESCARGOTS

préparés à la mode de Bourgogne

Au Magasin de Comestibles
SEINET & FILS
8, Rue des Epancheurs, 8

LAIT

Cinquante litres, livrables soir et matin, à la gare du Régional, au Port, sont à placer. S'adresser à la laiterie de Cortaillod.

HUITRES 11044

la caisse de 100 Fr. 7.50
au détail, la douzaine » 1.—
Au Magasin de Comestibles
SEINET & FILS
8, Rue des Epancheurs, 8

POTAGER

presque neuf, à vendre tout de suite, avec tous ses accessoires. S'informer du n° 72 au bureau du journal.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833.

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

MONT-D'OR 10561

DE LA VALLÉE DE JOUX
à 60 cent. la livre.
Au Magasin de Comestibles
SEINET & FILS
8, Rue des Epancheurs, 8

ESCRIME
GRAND ASSORTIMENT
dans les articles ordinaires et classiques
FLEURETS marque SOUZY
Rabais aux clubs ou sociétés
GANTS DE BOXE
Prix-courant à disposition
Ch. Petitpierre & Fils
MAGASIN D'ARMES
En Ville
Téléphone 315 *Téléphone 315*

Au magasin de Comestibles
SEINET & FILS
8, Rue des Epancheurs, 8
MALAGA BRUN MISA
MALAGA DORÉ MISA
MOSCATEL MISA 557
VIN DE MADÈRE
à 1 fr. 80 la bouteille, verre perdu.
Nous reprenons les bouteilles à 15 c.

CHIENS

Deux excellents chiens de garde, très bien dressés (1 an et 1 ½ an), l'un croisé Terre-Neuve, l'autre gros barbet, pure race. S'adresser Cormondrèche n° 42.

Véritables
SAUCISSES de FRANCFORT
à 40 centimes la paire 9291
Au Magasin de Comestibles
SEINET & FILS
8, Rue des Epancheurs, 8

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter de rencontre un **ÉTABLI DE MENUISIER** en bon état. Ecrire sous V. F. 82 au bureau du journal.

APPARTEMENTS A LOUER

Pour le 24 février, **un joli petit logement** de 2 pièces et dépendances. S'adr. Poudres fédérales, Treille 11.

Pour cause de départ
à louer, le plus tôt possible, rue des Beaux-Arts, rez-de-chaussée de trois ou quatre chambres et dépendances. S'adresser Etude G. Favre & E. Soguel, notaires, Bassin 14, à Neuchâtel.

PESEUX A louer, pour St Jean 1900, un appartement de 4 belles chambres, cuisine, gaz, eau, jardin et dépendances. Vue magnifique.
S'adresser à M. J. Masoni, Quartier-Neuf 135.

LUGANO

A LOUER

au bord du lac de Lugano, deux villas avec ou sans meubles, l'une de quatre chambres, cuisine, etc., l'autre de six chambres, cuisine, etc. Toutes les deux sont environnées de belles promenades privées, et leur situation élevée les met à l'abri de l'évaporation du lac.
Perspective magnifique et jouissance du soleil pendant tout le printemps.
Adresser les offres sous Z 261 à Haasenstein & Vogler, Lugano. H 261 O

Auvernier

On offre à louer tout de suite ou pour St-Jean, à des personnes soigneuses, un bel appartement de six chambres, cuisine avec eau, chambre de bonne, galetas, cave. Belle terrasse. Jardin potager et d'agrément. Vue magnifique. S'adresser à M. Jaquemet, à Boudry.

Pour le 24 juin 1900

Aux Saars, un appartement bien situé, de 5 pièces et dépendances, avec terrasse, tonnelle et petit jardin. Arrêt du tram.
Au Tertre, boulangerie avec logement de 3 pièces et dépendances, le tout au rez-de-chaussée.
Etude des notaires Guyot & Dubied.

Rue des Beaux-Arts 28, quai des Alpes, un rez-de-chaussée de 6 pièces avec jardin, un 3me étage de 7 pièces, confort moderne. S'adresser à Henri Bonhôte, architecte. 9468

ROUGE-TERRE

A louer, dès maintenant ou une époque à convenir, **un beau logement** comprenant cuisine, quatre chambres, chambre de domestique et dépendances. Lessiverie. Eau sur l'évier. Terrasse. Jardin en plein rapport. Vue admirable. Arrêt du tramway électrique.
S'adresser au propriétaire **M. Antoine Noséda,** à St-Blaise, ou au **notaire Jules Morel,** rue des Beaux-Arts 20.

PESEUX. A louer, pour St-Jean, un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. Confort moderne. Vue splendide. S'adresser à M. Dupuis, Peseux.

A louer tout de suite, au centre de la ville, un logement de deux pièces avec dépendances au soleil. S'adresser à M. J. Morel-Veuve, magasin de cuirs, faubourg de l'Hôpital. 12600

Pour Saint-Jean ou plus tôt si on le désire,

LOUER

dans une maison soignée et tranquille, deux beaux logements de cinq pièces et dépendances, dont l'un avec jardin. Belle vue. S'adresser Vieux-Châtel 13.

A louer, près de la Gare, 2 beaux logements de 3 chambres avec balcons, et chambres hautes, et un petit de 2 chambres, cuisine, buanderie, séchoir, cave et bûcher. Installation du gaz. Vue superbe. S'adresser Rocher 14*a*, à M. Tannaz.

A louer tout de suite, pour cas imprévu, à un petit ménage tranquille, un appartement de 3 pièces et dépendances, au soleil.
S'adresser Seyon 11, 1er étage.
Même adresse, à vendre quelques meubles. 12780

Pour Saint-Jean, un logement de cinq chambres, avec balcon et dépendances. Vue du lac. S'adresser Evole 3, rez-de-chaussée.

A louer tout de suite, à Vieux-Châtel 17, un agréable logement avec balcon, composé de cinq pièces, cuisine, chambre de bonne et dépendances. S'adresser au 1er étage de la dite maison. 9848

Aux Rochettes

Appartement de cinq chambres, bain, deux chambres hautes habitables, dépendances spacieuses. Jardin. Vue superbe. Proximité du Funiculaire. Entrée à volonté. **Etude Ed. Petitpierre, notaire,** rue des Epancheurs 8.

Appartements à louer
pour le 24 juin 1900

Rue Pourtalès 6: 2me étage, appartement de 5 pièces et dépendances. 1er étage, appartement de 3 pièces et dépendances.
Faubourg de la Gare 21: 1er étage Est, appartement de 5 pièces et grandes dépendances; entresol Ouest, logement de 4 pièces.
Rue de la Treille 10: 1er étage, appartement de 7 pièces et grandes dépendances, lumière électrique.
Rue du Trésor 1: 3me étage, logement de 3 pièces.
Quai du Mont-Blanc 4: 3me étage, appartement de 5 pièces et dépendances avec faculté de sous-location.
Champ-Bougin 44: 2me étage, logement de 3 pièces et dépendances, jardin.
S'adresser Etude **Ed. Junier, notaire, rue du Musée 6.** 12700

A louer

pour St-Jean, rue du Seyon, 1er étage, un logement de cinq chambres et dépendances. S'adresser Epicerie Grünig-Bolle.

A louer, pour St-Jean ou plus tôt si on le désire, un logement de quatre chambres et dépendances avec balcon et vue sur les Alpes. S'adresser Rocher 38, au 3me.

A louer, pour la Saint-Jean, 24 juin 1900, un appartement de cinq chambres, cuisine avec eau, chambre à serrer, galetas et cave. Belle exposition.
S'adresser à M. Vuille, bureau de la Grande Brasserie, Neuchâtel. 12677

Auvernier

A louer au bas du village, pour tout de suite ou époque à convenir, un joli logement de trois ou quatre chambres, cuisine, chambre haute, galetas et jolie terrasse. S'adresser chez Alfred Sydler.

Champ-Bougin 28, 2me

S'adr. à M. Schæchtelin. H 303 N

A louer pour le 24 juin 1900, avenue du Premier-Mars, un bel appartement au 3me étage, de quatre pièces et dépendances. S'adresser même rue n° 8, de 1 à 4 heures.

CHAMBRES A LOUER

Belle chambre meublée. S'adr. magasin rue de l'Hôpital 2.

Belle chambre meublée, exposée au soleil, balcon, avec pension soignée.
S'adr. Beaux-Arts 3, 3me.

A louer une jolie chambre meublée. Route de la Gare 3, au premier étage.

A louer une belle chambre meublée pour un monsieur de bureau.
Seyon 4, au 3me.

LOCATIONS DIVERSES

Café-Restaurant

avec logement, situé au centre de la ville, à remettre pour Saint-Jean. S'adr. Etude Bonjour, St Honoré 2. H 208 N

Boulangerie-Pâtisserie

Pour cause de départ, on offre à louer pour le mois d'avril, à Colombier, une bonne boulangerie-pâtisserie jouissant d'une bonne clientèle. Avenir assuré pour un jeune homme actif et connaissant bien son métier. S'informer du n° 80 au bureau du journal.

Pour le 24 janvier

A louer, à proximité de la place du Marché, un local à l'usage de magasin. S'adresser Etude Emile Lambelet, notaire, Hôpital 18.

Beau local

pour magasin ou atelier, disponible dès maintenant. **Etude Ed. Petitpierre, notaire,** rue des Epancheurs 8.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer un logement de 6 chambres dans maison d'ordre. Ecrire N. S. 4, poste restante Neuchâtel.

On cherche, pour la Saint-Jean prochaine, un appartement de 6 à 7 chambres et dépendances, confortable et bien situé. — Ecrire P. F. 57, au bureau du journal.

On demande à louer un logement de cinq à six chambres, de préférence quartier de l'Est. S'informer du n° 60 au bureau du journal.

OFFRES DE SERVICES

Une personne de confiance s'offre pour remplacer des cuisinières ou femmes de chambre. S'adresser chez M. Auguste Probst, Parcs 7, 1er étage.

Cuisinière de 26 ans cherche à remplacer des cuisinières.
S'adresser à Mlle Hinni, rue du Sentier n° 5, Colombier.

Une jeune fille

de bonne famille, au courant des travaux du ménage et désirant apprendre le français, cherche place immédiate comme première femme de chambre ou soutien de la maîtresse, de préférence dans une famille catholique. Offres sous Yc 235 C à l'agence Haasenstein & Vogler, la Chaux-de-Fonds.

Une jeune fille de 16 ans, grande, robuste, bonne travailleuse, cherche à se placer, pour apprendre le français, comme aide de ménage ou fille de chambre, dans une bonne maison particulière, sérieuse, à Neuchâtel ou les environs.
S'adresser à M. Fritz Kohler, Marzili, Berne.

La Famille bureau de placement, Seyon 14
offre une fille qui cherche place comme femme de chambre, ou pour tout faire dans un petit ménage.

Une jeune fille cherche place dans une bonne maison particulière, pour faire le ménage et où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adr. à Marie Gfeller, café Fédéral, Colombier. Hc 299 N

AVIS

Une personne disposant de quelques heures, désirerait faire un ménage ou un bureau. S'adresser chez Mme Marie Rosselet, Hôpital 8.

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande, pour une bonne maison, une

cuisinière

très bien recommandée. Bon gage. Offres sous H 308 N à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande, pour une bonne maison particulière, une

femme de chambre

sachant bien coudre et munie d'excellentes recommandations. — Offres sous H 307 N à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Cuisinière

On demande, pour le 1er ou le 15 février, une très bonne cuisinière. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser, le matin, chez Mme C. de Coulon, faubourg de l'Hôpital n° 14.

On demande, pour le milieu de février, une fille de 25 à 30 ans, active, propre, sachant bien cuire et au courant de tout le service d'un ménage soigné.
Se présenter avec certificats, chez Mme Clerc Droz, faubourg du Crêt 3.

On demande, pour les premiers jours de février, une cuisinière robuste et expérimentée. — S'adresser à Mme Philippe Godet, faubourg du Château 7.

On demande dans un pensionnat, pour le 15 février, une bonne cuisinière, parlant français, si possible. S'adr. Sablons n° 26.

On demande, comme domestique de campagne, un jeune homme sachant bien traire et, si possible, connaissant les travaux de la vigne. S'informer du n° 61 au bureau du journal.

La Famille bureau de placement, rue du Seyon 14,
demande de bonnes cuisinières, filles de cuisine, filles pour faire les ménages, offre une volontaire. H 74 N

On demande, pour une famille n'habitant pas la ville, une jeune fille sachant cuire et faire les travaux du ménage. Gage 35 francs par mois. S'informer du n° 62 au bureau du journal.

On demande au plus tôt une bonne servante de 20 à 25 ans, de langue française, sédentaire de bon caractère, très au courant de tous les travaux d'une maison soignée, sachant faire les chambres, servir à table, laver et repasser. Bon gage si la personne répond à ce qui est demandé. S'informer du n° 43 au bureau du journal.

On cherche pour Lucerne une personne catholique, de bonne santé, comme

bonne d'enfants.

Certificats demandés. — S'adresser sous K 186 Lz à Haasenstein & Vogler, Lucerne.

Bonne d'enfants

recherchée pour fillette de 3 ½ ans. On répondra aux lettres avec certificats. S'adresser sous N 176 à Haasenstein & Vogler, Lugano.

EMPLOIS DIVERS

Jeune fille de la Suisse allemande,
qui a déjà été en place à Neuchâtel, cherche emploi, de préférence dans un magasin ou dans une bonne famille française. S'adresser Brasserie de la Promenade, rue Pourtalès, Neuchâtel. H 303 N

On cherche, pour le mois de mars, une

MODISTE

capable et indépendante.
Offres sous Nc 273 Q à l'agence Haasenstein & Vogler, Bâle.

Employé-Commanditaire

Jeune homme, disposant de 5000 fr., instruit, connaissant plusieurs langues, possédant bonne instruction commerciale, cherche emploi dans maison de commerce.
Adresser offres portant initiales L. O. 81, au bureau du journal.

Une demoiselle de 25 ans cherche une place comme **demoiselle de magasin.** Pour renseignements, s'adresser pension Grandi, faubourg du Lac 21, de midi à 1 h. ¼ et depuis 7 h. le soir.

Un jeune homme sérieux et sachant écrire, pourrait entrer immédiatement à l'**Etude du notaire Ed. Petitpierre,** rue des Epancheurs. Faire les offres **par écrit.**

Une jeune

demoiselle bâloise

parlant passablement le français,

désire se placer

dans un magasin quelconque de la Suisse romande, pour se perfectionner dans le français. Un bon traitement est préféré au salaire. — Adresser les offres sous Wc 240 Q à Haasenstein & Vogler, Bâle.

AVIS DIVERS

On donnerait des

leçons de chant

(Meth. Viardot-Garcia). S'adresser à Mlle Lüdde, chez Mme Ribaux, Boine 12.

A prêter

en première hypothèque sur un immeuble en ville, 14,000 fr. au 4% l'an, à temps voulu. Ecrire E. H. 17, poste restante, Neuchâtel.

---

28 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

DIANE-LA-PALE

PAR JULES MARY

UN CŒUR BOULEVERSÉ

Les préparatifs du voyage ne pouvaient être longs, les jeunes filles étaient si pauvres; elles avaient si peu de chose à emporter: quelques souvenirs seulement des années disparues, des souvenirs bien humbles, bien modestes et pourtant bien chers, puisqu'ils rappelaient deux êtres qu'elles n'avaient jamais connus, le père et la mère, Georges d'Héribaud et Laurence, et qu'elles auraient tant aimés!...

Quatre jours après, une voiture qui les attendait à la gare les emportait vers le château de Castelbourg à travers les âpres montagnes dénudées de cette partie des Cévennes, si différentes des montagnes vertes et boisées de la Corse.

Diane avait été très calme pendant le voyage; elle n'avait point paru comprendre qu'elle quittait l'île où dormait, sous l'ombre des grands ifs, l'homme qui était mort pour un baiser d'elle; elle n'avait point paru surprise lorsqu'elle avait débarqué à Marseille. Les fous ont cela de commun avec les philosophes, ils ne s'étonnent de rien. Elle s'était montrée très douce. Préoccupée par son idée fixe, elle avait à peine prononcé quelques mots. Claire l'entourait de soins délicats et tendres, essayant de la distraire, et Philippe, pas plus que la jeune fille, n'avait voulu la quitter.

Le jeune homme avait eu soin de prévenir Bartholi du malheur de Diane. Il se fût attendu à recevoir deux enfants au cœur ouvert, toutes prêtes à répondre à l'affection qui s'élançait vers elles, et il eût trouvé un cœur et un cerveau fermés, un être mort pour ainsi dire, en l'un de ces deux êtres. La déception eût été trop cruelle.

La voiture s'arrêta devant le mur d'enceinte du château, sur les bords même du Tarn.

De l'une des fenêtres qui prenaient jour sur le ravin où serpentait la route suivie par Philippe, Jean Bartholi depuis longtemps guettait leur arrivée. Il était là depuis des heures, sachant bien que son fils n'arriverait que dans le courant de l'après-midi. C'est que ce jour-là, toute sa vie, ou plutôt toute sa jeunesse revivait pour ainsi dire à ses yeux. Les enfants de Laurence, est-ce que ce n'était pas Laurence elle-même? Ah! comme il allait les aimer! comme son cœur resté jeune et ardent, allait se réchauffer auprès de ces vivantes images de celle qui n'était plus! Une seule tristesse gâtait ce bonheur. Philippe avait également raconté à son père ce qui s'était passé entre lui et Antonio. Après le meurtre, devant cette haine instinctive qui soudain avait éclaté entre les deux jeunes gens, on ne pouvait plus songer à attirer Antonio au château pour y vivre en famille. S'il venait, quelque jour, on l'y supporterait, voilà tout, on ne ferait rien pour l'y retenir. Et Jean Bartholi, alors que les deux bras sur le balcon de la fenêtre, il regardait au fond de la vallée pour y découvrir les deux sœurs, Jean Bartholi, alors qu'il évoquait les pieux et tendres souvenirs de sa jeunesse, se rappelait la vieille Cœcilia, sa mère, et ses prédictions. Elle lui avait dit, une fois:

« Si douce, si belle, si aimante qu'elle soit, Laurence sera pour toi la cause de grands malheurs. Prends garde! »

Il ne l'avait pas crue. Il avait souri, sceptique, en écartant cette vision de l'avenir qu'elle lui montrait, dans la foi de sa superstition. Et la vieille Cœcilia pourtant ne s'était pas trompée.

Une autre fois elle avait dit — et ses paroles alors empruntaient à son agonie je ne sais quelle gravité mystérieuse de l'au delà du tombeau:

« Antonio te sera fatal. Prends garde au fils de Laurence, comme tu aurais dû prendre garde à la mère! Cet enfant te portera malheur! »

Et cette fois, il n'avait pas souri... Est-ce donc que sa mère aurait dit vrai? Antonio et Philippe se haïssaient! N'était-ce pas là le commencement de ce malheur auquel la prédiction de la mère mourante avait fait allusion? Il secoua cette tristesse. A quoi bon prendre le deuil dès maintenant de catastrophes qui peut-être n'arriveraient jamais? Prévenu et rendu malgré lui superstitieux, il ferait tout pour les éloigner et les rendre impossibles.

A ce moment, sur la rive du Tarn, très loin encore, il distingua une voiture. Son cœur battit. Ce ne pouvait être que Philippe, avec Diane, avec Claire. Et en effet il reconnut la voiture. Alors, il descendit, près de la rivière, à côté du pont-levis toujours baissé maintenant, mais qui jadis s'était relevé bien souvent, dans des alertes nocturnes, devant les partisans belliqueux qui battaient ces montagnes propices aux coups de main.

Philippe sauta hors de la voiture. Il embrassa son père. Les deux sœurs descendirent: Claire, maintenant complètement remise de sa blessure, avait pris la main de Diane et la conduisait. Ce fut ainsi qu'elles apparurent à Bartholi. Et c'était ainsi qu'il les avait vues, la première fois, quand dans le chalet de Mende où la justice venait de le conduire le lendemain du meurtre, il s'était trouvé tout à coup vis-à-vis de Laurence entourée de ses enfants... Et ce jour-là déjà, ainsi qu'ils les revoyait après tant d'années, Claire et Diane se tenaient par la main!

Comme terrassé par tant de cruels souvenirs, Bartholi se taisait. Elles étaient là, près de lui, et il ne songeait même pas à les embrasser. Philippe, surpris, disait:

— Eh bien, père, eh bien!

Il n'entendit pas. Son cœur battait douloureusement. Il souffrait. Des sanglots l'étouffaient. Et ce n'était point Diane qu'il regardait de ses yeux largement dilatés, comme épouvantés par une apparition imprévue. Ce n'était point la pauvre démente, si belle pourtant. C'était Claire!... Claire en qui revivait, pareille à une évocation étrange, Laurence à vingt ans! C'était Laurence, trait pour trait, jusque dans ses mouvements, jusque dans sa physionomie, jusque dans son doux et tendre sourire!...

Et Claire murmura, comprenant:

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des gens de Lettres.

Rapport de l'œuvre du Secours

L'œuvre du Secours a continué à prospérer en 1899. 363 jeunes filles ont trouvé un asile dans la maison. Elles se répartissent comme suit: 251 de la Suisse allemande, 19 de la Suisse romande, 11 Neuchâteloises et 82 étrangères.

De ces 363 jeunes filles, 290 ont été placées, 39 se sont placées elles-mêmes, 17 sont retournées chez elles, 1 est entrée à l'hôpital, 13 ont été reçues dans la maison comme pensionnaires et 3 étaient encore là au 31 décembre.

L'œuvre des pensionnaires rend de réels services, mais un nombre trop restreint de jeunes filles savent en profiter, c'est regrettable, car elles trouvent dans la maison bien des avantages, et surtout une précieuse vie de famille.

Le bureau de placement a poursuivi son utile travail: 171 jeunes filles ont été placées par son entremise et les placements ont produit la jolie somme de 557 fr.

La directrice, Mme Gagnebin, et ses deux aides, Mlles Bertha Kaisermann et Elise Vogt s'occupent toujours de l'œuvre du Secours avec le même zèle et le même dévouement, le Comité est heureux de leur en exprimer ici toute sa reconnaissance. Il tient aussi à remercier les pasteurs qui visitent si régulièrement la maison, ainsi que le docteur et le dentiste dont les soins désintéressés ne lui ont jamais fait défaut.

Le Comité se recommande toujours à la libéralité de ses amis, comptant sur eux pour poursuivre son travail. Le nombre des journées de pensionnaires étant restreint et la pension des jeunes filles ne se montant qu'à 50 centimes par jour, cela ne saurait suffire à couvrir toutes les dépenses de la maison. Il remercie tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner tant d'intérêt jusqu'à ce jour.

Etat des recettes et des dépenses au 31 décembre 1899

Recettes			Dépenses		
Solde ancien	Fr.	2,634»01	Ménage et honoraires	Fr.	5,498»30
Pensions	»	4,237»90	Combustible	»	426»50
Placements par le Bureau	»	557»—	Location	»	1,550»—
Placements par le Secours	»	308»—	Frais de bureau et divers	»	90»65
Dons	»	3,205»75	Compte nouveau: solde en caisse	»	896»—
Caisse d'Epargne: Intérêts	»	22»54	Caisse d'Epargne	»	848»60
MM. Antenen & Bonhôte: Intérêts	»	66»—	MM. Antenen & Bonhôte	»	1,721»15
	Fr.	11,031»20		Fr.	11,031»20

4, Ecluse, 4 - **ARMÉE DU SALUT** - Neuchâtel

A l'occasion du 17me anniversaire du corps
Le dimanche 21 janvier 1900, à 7 heures du soir

Grand thé joyeux -- Fête familière

Prix d'entrée: 50 c. — Enfants: 30 c.
INVITATION CORDIALE
Ch. & H. Hauswirth, capitaines.

TONHALLE
Chalet du Jardin Anglais

Samedi, Dimanche et Lundi
dès 8 h. du soir
GRANDES
ET
BRILLANTES REPRÉSENTATIONS
données par la troupe
APLENAPLE - SEXTON
composée des cinq plus forts Gymnastes de la Suisse
Artistes de 1er rang

Travail aux trois barres fixes, aux anneaux romains, à l'échelle aérienne. Equilibristes sur les mains, etc.

Samedi: Entrée libre
Dimanche et Lundi: 50 cent.

Dimanche dès 3 heures
MATINÉE

PENSION

est demandée pour jeune Allemande de bonne famille, désirant se perfectionner dans la langue française, ainsi que dans les travaux de ménage.

On donnerait la préférence à famille ayant demoiselle du même âge (20 ans) et où elle aurait l'occasion de prendre des leçons de littérature et de peinture.

Offres sous He 220 N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

COURS
DE
Français, d'Allemand et d'Anglais
par une dame qui a passé nombre d'années à Berlin et à Londres. Prix modéré.

S'informer du n° 83 au bureau du journal.

— On m'a dit que je ressemblais à ma mère!

Jusque dans sa voix!

Alors, Bartholi n'y tint plus. C'était trop. Il se mit à pleurer.

Pendant que Diane disait:

— Il pleure! Pourquoi? Est-ce que nous lui avons fait du mal?

Claire entraîna sa sœur. Et les jeunes filles se trouvèrent dans les bras du pauvre homme pris de tremblements nerveux et dont les larmes tombèrent dans les noirs cheveux de ces deux jolies créatures, penchées contre sa poitrine.

— Mes enfants! Mes chères enfants! disait-il.

Mais ses yeux revenaient sans cesse à Claire.

— Laurence! C'est Laurence!

Et il sentait son cœur infiniment troublé.

Les années écoulées depuis les sombres jours qui avaient suivi le meurtre de Georges d'Héribaud, la lutte pour la vie, en Amérique, les triomphes, la richesse, toutes les angoisses, toutes les fatigues, cela ne comptait plus, cela n'existait plus. Il n'avait jamais cessé d'avoir vingt ans puisqu'il trouvait Laurence, à son retour, toujours jeune, toujours belle, toujours tendre. Adieu la vie décolorée qu'il avait menée jusqu'alors, triste, malgré l'ardente affection de Phi-

Théâtre de Neuchâtel
Bureau: 7 1/2 h. —o— Rideau: 8 h. 1/4

Vendredi 19 janvier 1900
GRANDE REPRÉSENTATION
musicale et littéraire
composée d'un spectacle choisi et absolument de famille

LES NOCES DE JEANNETTE
opéra comique en 1 acte de V. MASSÉ

BON PETIT DIABLE
Vaudeville en 1 acte, de M. A. PIARD
1re AUDITION
La petite Paulette remplira le principal rôle de cette pièce qui vient d'être écrite spécialement pour elle.

Le Maître de Chapelle
opéra comique en 1 acte, de F. PÆR

Dans l'un des entr'actes la petite **Paulette** chantera
LA LETTRE AU BON DIEU
de H. POTIER

Orchestre Quatuor
sous la direction de
M. CONSOLINI

Prix ordinaire des places

Pour les places à l'avance, s'adresser chez M. Sandoz, magasin de musique, et le soir à l'entrée de la salle.

Pour les détails voir les programmes.

Tailleuse
Mlle EMMA GAVÉGLIO
se recommande pour de l'ouvrage en journée ou à la maison.
PLAN-PERRET 16

lippe. Une existence nouvelle commençait pour Bartholi, désormais. Il lui semblait qu'il avait longtemps vécu dans la nuit. Le soleil, enfin, brillait!

Aussi les journées qui suivirent l'arrivée des deux sœurs furent-elles vraiment ensoleillées. Ce château perdu en pleine solitude de montagnes désolées, en ce pays superbe, mais d'une sévérité étrange, ce vieux manoir autour duquel voltigeaient tant de souvenirs et tant de légendes, semblait lui-même prendre un air plus gai. Il se faisait presque coquet. Les fleurs s'épanouissaient autour de lui. Les lierres de ses hautes tours reverdissaient pour ainsi dire. La nature faisait fête au rude castel et le castel se mettait en frais pour sourire aux jeunes filles. Une vie paisible commença.

C'est ainsi que souvent, pendant la belle saison, les matinées sont douces, embaumées, d'un calme singulier, invitant au repos et à la confiance sans que rien, pas même un nuage dans le ciel bleu, infini, pas même un souffle de vent passant sur les feuilles, puisse faire pressentir la tempête du soir. Diane continuait d'être douce et obéissante. Elle n'avait d'autre volonté que celle de sa sœur et elle s'écartait rarement du château.

(A suivre.)

Société neuchâteloise d'utilité publique
Vendredi 19 janvier, à 8 heures du soir
A L'AULA DE L'ACADÉMIE
CONFÉRENCE PUBLIQUE
et gratuite
La période glaciaire
(avec projections)
par M. le Dr **A. Berthoud**, professeur à Grandchamp.

Les enfants ne sont pas admis.

Un garçon
de 10 à 15 ans trouverait pension dans une famille tranquille, pour apprendre l'allemand et suivre une bonne école. On donne aussi des leçons de piano. S'adresser à M. F. Zbinden, instituteur, à Zumholz, Schwarzenburg (Berne).

JEAN JENK
Menuisier
étant installé maintenant rue de l'Industrie 14, prie son honorable clientèle, MM. les architectes, ainsi que tous ceux qui pourraient avoir besoin de ses services, de bien vouloir s'y adresser. Tous ses efforts tendront à satisfaire les personnes qui voudront bien lui réserver leurs ordres.
TÉLÉPHONE n° 595

VENTE

L'orchestre Ste-Cécile informe ses amis et connaissances, ainsi que toutes les personnes qui s'intéressent à la Société, qu'une vente aura lieu au Chalet de la Promenade les mercredi 14 et jeudi 15 mars prochains. Celle-ci a pour but de combler un déficit assez conséquent provenant des grands frais qu'exigent la direction, la musique, l'achat d'instruments, etc.

Un comité de dames, dont les noms suivent, a bien voulu se charger de l'organisation de cette vente et de recueillir les dons, qui seront reçus avec reconnaissance:

Mmes Berthoud-Clerc.
Ernest Bonvier.
Jules Breguet.
Numa Grether.
Frédéric de Perrot-DuPasquier.
Edmond Rœthlisberger.
William Rœthlisberger.
James de Reynier Courvoisier.
Louis Rossel.
Frédéric Schmidt.
Benoît Ullmann.
Mlles Anna Borel.
Dora de Coulon.
Pauline Marat.
Elisabeth de Salis.
Marguerite La Trobe.

CONVOCATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

Le Comité des Ecoles du dimanche de Neuchâtel recommande son collecteur à la générosité du public; ses dépenses ascendent à 1,800 francs par an.

Société de Zofingue

MM. les Vieux Zofingiens sont informés que **les soirées théâtrales** de la section neuchâteloise auront lieu les 1er et 2 février et qu'ils pourront prendre leurs billets les après midi des vendredi 19, samedi 20 et lundi 22 janvier, de 1 1/2 h. à 3 heures, au local, hôtel Beau-Séjour.

MM. les honoraires de la
Société de Belles-Lettres
sont informés qu'ils peuvent, dès ce jour au 31 janvier prochain, s'assurer des billets pour la séance générale du 14 février. Chaque honoraire a droit à deux billets. S'adresser par écrit au caissier de la Société: Léon Roulet fils, Clos des Auges 2.

ETAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Jean-Frédéric Beyeler, boucher, Bernois, et Rosine veuve Spring née Bula, restaurateur, Bernoise, les deux à Neuchâtel.

Jules-Alexis Matthey, menuisier, Neuchâtelois, et Marie-Agnès Christinaz, Fribourgeoise, les deux à Neuchâtel.

Fernand-Antoine Borel, Neuchâtelois, et Hélène-Anna Julia Steinhauslin, Bernoise, les deux à Thoune.

Naissances.

17. Andrée-Anne, à Albert Vögeli, horloger, et à Emma-Lina née Binggeli.

17. Fernand Eugène, à Emile-Eugène Zumstein, conducteur au chemin de fer, et à Geneviève Emma Croci Torti.

17. Marie-Augustine, à Auguste Vuillemin, homme d'équipe au chemin de fer et à Marie-Elisabeth née Bieri.

Décès.

14. Emma née Langer, veuve de François-Louis-Philippe Suchard, Neuchâteloise, née le 23 juin 1839.

15. Barthe Benoit dit Roulier, Neuchâteloise, née le 8 janvier 1900.

16. Louise-Augusta née Matthey-Doret, ménagère, épouse de Paul-Edouard Weiss, de Bâle-Campagne, née le 1er mars 1851.

16. Joseph Mayousse, typographe, époux de Clarisse née Nicolin, Français, né le 26 février 1867.

17. Eugène-Lucien Bondié-Lange, tailleur de pierre, Français, époux de veuve Marie-Virginie Bourquin née Wælti, né le 5 septembre 1843.

NOUVELLES POLITIQUES

LA GUERRE ANGLO-BOER

LA DÉFENSE DE LADYSMITH.

On lit dans le «Neues Viener Tagblatt»:

«Le général White fait vraiment oublier ses erreurs du début de la campagne. On ne saurait pas ne pas admirer la résistance obstinée de la garnison anglaise, et il se pourrait qu'on en vînt à devoir modifier certains jugements peut-être trop sévères portés sur sir G. White à l'occasion des premières rencontres de la campagne. Que serait-il arrivé s'il avait battu en retraite sur Durban sans essayer de faire tête aux Boers, et s'il leur avait permis d'envahir le Natal à leur gré? En restant à Ladysmith, le général White a immobilisé le gros des forces ennemies dans son voisinage, et ainsi rendu à l'Angleterre un service stratégique dont on ne saurait s'exagérer l'importance.»

D'autre part, le «Times», de Londres, blâme sir Redvers Buller de ce qu'il ne paraît pas coopérer plus efficacement avec les braves défenseurs de Ladysmith, et dit: La solution du problème, au Natal, dépend presque entièrement des opérations sur la Tugela. Or, pendant le terrible assaut de samedi, que sir G. White est parvenu — au prix de quels efforts! — à repousser, ses opérations ne semblent pas lui avoir été utiles en quoi que ce soit. Elles se sont bornées à une démonstration à laquelle l'ennemi n'a pas même répondu, occupé qu'il était à envoyer du renfort aux assiégeants de Ladysmith. Dimanche, alors que les Boers se récupéraient de leur échec de la veille, les Anglais, sur la Tugela, paraissent être restés oisifs. Dans les deux cas, il pouvait sans doute y avoir de bonnes raisons pour cette absence de coopération, mais ces raisons, il faut l'avouer, sont loin d'être évidentes pour ceux qui, d'Europe, suivent la marche des opérations.

LA SITUATION.

Aujourd'hui la situation des troupes devant Ladysmith se précise un peu, non point par les communications officielles du théâtre de la guerre, mais malgré leur évidente fausseté.

Il est désormais admis, par exemple, que le général Warren n'est point du tout à Weenen comme on l'avait annoncé. Cette nouvelle «inspirée» par le War office, avait été lancée pour tromper les Boers! Le «Morning Leader», souvent bien informé, prétend que le général Warren était, lundi, un peu au nord de Springfield avec sa division.

Tout l'effort anglais se porte donc sur la Tugela, à l'ouest des positions boers de Colenso. Une violente canonnade s'entendait de Pietermaritzburg, mardi, 16 janvier, dans l'après-midi. Une bataille était certainement engagée, probablement sur la Tugela, au nord de Springfield.

L'anxiété est vive à Londres. On sait, à n'en pas douter, que le War office a des nouvelles, mais qu'il ne veut pas les communiquer avant la fin du mouvement tournant opéré par le général Buller.

Les Boers ont sagement pris leurs précautions pour une retraite, en fortifiant les positions au nord de Ladysmith.

A Rensburg et sur la Modder River ont eu lieu deux petits engagements sans importance.

UNE ÉTRANGE NOUVELLE.

Une grande émotion a été causée, à Brisbane, la veille de l'embarquement des volontaires australiens par la constatation d'un incendie dans le navire de transport «Maori-King». Un tonneau perforé, plein de goudron, affirme un journal, avait été placé de façon que son contenu coulât dans les soutes à charbon. C'est indiscutablement une tentative criminelle.

Les autorités, paraît-il, avaient eu vent qu'on projetait quelque acte de ce genre, car on faisait bonne garde et le feu, vite découvert, a été rapidement éteint. Les pertes sont peu importantes.

On croit à des arrestations prochaines. D'après des informations, il y aurait à craindre des tentatives semblables sur les autres transports: «Surrey», «Moravian» et «Southern-Cross», qui doivent quitter Sydney mercredi.

La police prend des mesures sévères, et plusieurs étrangers sont surveillés. Ce fait donne un argument solide à ceux qui voudraient que les transports fussent escortés par des vaisseaux de guerre.

LES NOUVELLES DE JEUDI MATIN.

On télégraphie de Spearmansfarm au «Times» le 17 à 2 h. 25 du soir, que les Anglais ont avancé le 10 dans la direction du pays à l'ouest de Mac-Donald et qu'après avoir occupé une hauteur au-dessus de Podgietersdrift, à 15 milles à l'ouest de Colenso, ils sont tombés à l'improviste sur les Boers. L'infanterie a suivi dans la même soirée. La brigade Lyttleton a franchi, le 16, la Tugela et a bombardé les tranchées boers. Le général Warren a franchi également la rivière à 5 milles en avant de Prittchardsdrift. Les Boers occupent une position en face de lui à 5 milles de la rivière et ils ne se sont pas opposés à son passage.

— Le «Standard» annonce que les Boers ont capturé à Ladysmith 30 Gordons highlanders.

— On mande de Spearmansfarm au «Daily Telegraph», en date du 17, que le général Warren a réussi à occuper une position avantageuse à deux milles de la Tugela dans la direction de Sprœnkop.

— Le général Frédéric Carrington commandera, paraît-il, des forces irrégulières formées en brigade.

— Le colonel Plumer venant de Tuli est arrivé à Mochuli. Deux détachements boers se trouvent à Sequain et à Crocodilepool.

France

La pétition de «l'Aurore» demandant la justice pour Dreyfus a été déposée au secrétariat de la présidence de la République. Elle porte 44,760 signatures.

Angleterre

Le «Manchester Guardian» se fait l'écho d'un bruit qui circulerait avec persistance et qui émanerait, dit-il, de gros établissements financiers, suivant lequel un groupe de «potentats de la finance» s'efforceraient de remplacer le gouvernement actuel par une coalition impérialiste à leur dévotion. On cite comme devant faire partie de cette coalition le duc de Devonshire, lord Rosebery et M. Chamberlain.

La «Birmingham Daily Mail», qui est l'organe officieux de M. Chamberlain, dit tenir de «la plus haute autorité» que le gouvernement, après avoir délibéré, a été unanime à décider qu'il se présenterait uni et solide devant le Parlement. On n'essayerait donc pas une refonte du ministère. Mais, d'après le même journal, la haute autorité qui lui a communiquée cette nouvelle a ajouté:

«Si le 30 janvier ou les jours suivants, le résultat du grand débat qui s'engagera sur la guerre se trouvait être défavorable au cabinet Salisbury, ce cabinet démissionnerait immédiatement et demanderait à la reine de faire sur-le-champ appel au pays. Le gouvernement est certain d'avance, que, si on arrivait à cette extrémité, quelle que soit la violence des critiques qu'on ait pu diriger contre lui, la majorité conservatrice du pays lui resterait fidèle et comprendrait le grave danger qu'il y aurait dans une pareille crise, à changer de ministère.»

Ainsi on discute déjà le cas où la Chambre des communes mettrait le cabinet Salisbury en minorité.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Incendie dans une ménagerie. — Vendredi soir, à Valence (Espagne), alors qu'un nombreux public se trouvait à la foire, le feu éclata dans un cirque et se communiqua à la ménagerie du dompteur Malleu, qui faisait travailler des lions. La foule, prise de peur, s'enfuit répandant l'alarme dans les rues. La panique fut à son comble lorsque le

(Voir suite en 4me page)

Mouvements d'horlogerie

La précision nécessaire à la marche régulière d'une horloge ou d'une montre est facilement détruite, malgré la perfection du mouvement et le bien fini de tous les rouages qui le composent. Le moindre choc, le plus petit ébranlement suffisent à amener la perturbation dans tout l'appareil. Tel l'estomac, qui est l'organe le plus délicat du corps humain, est exposé, à la moindre secousse et pour le plus petit dérangement, à voir son fonctionnement normal interrompu. Nombreuses, en effet, sont les causes qui peuvent troubler les fonctions de l'estomac. Un grain de sable dans une montre, un peu de poussière en troublent la régularité et en arrêtent même la marche. Un aliment absorbé trop précipitamment ou en trop grande quantité peut causer une indigestion et des désordres à la suite d'une lésion. Mais le plus grave est, sans contredit, l'affaiblissement du sang; alors l'organisme tout entier est ébranlé. Maux de tête, douleurs d'estomac et d'intestins se succèdent tour à tour. Le mécanisme humain, comme celui de l'horlogerie, ne fonctionne plus.

Mlle Rose-Marguerite Guye, qui exerce le métier d'horlogère à Saint-Olivier-la-Côte-aux-Fées, canton de Neuchâtel, a pu s'en rendre compte et voir, par expérience, combien sont susceptibles les

rouages de l'estomac. Sa lettre nous indique qu'elle a trouvé dans les Pilules Pink le véritable réparateur du corps, le plus parfait reconstituant de ses organes.

«Depuis longtemps, écrit-elle, j'avais une affection de l'estomac qui m'occasionnait de violentes douleurs, j'éprouvais des maux de tête affreux et une faiblesse générale s'était emparée de moi. Je me décidai à prendre des Pilules Pink et, dès le début, je ressentis un soulagement appréciable. Après en avoir employé quelques boîtes, je fus complètement guérie.»

Les Pilules Pink, en régénérant le sang de Mlle Guye, lui ont donné la force nécessaire pour rendre à l'estomac malade son fonctionnement régulier; et le même résultat s'obtiendra par leur emploi dans toutes les maladies provenant du mauvais état du sang, telles que l'anémie, les rhumatismes, l'épuisement chez l'homme et chez la femme. Les enfants et les vieillards eux-mêmes y trouveront des forces nouvelles.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal pour la Suisse: P. Doy et F. Cartier, droguistes à Genève. Prix: 3 fr. 50 la boîte, et 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

public apprit que deux lions s'étaient échappés.

Les agents et la gendarmerie poursuivirent les deux fauves à coups de revolver. Un ouvrier qui tenta d'arrêter l'un d'eux fut grièvement blessé. Malleu parvint à se rendre maître d'un des lions et à l'enfermer dans la cage. Quant au second, toujours poursuivi, il se réfugia sur le toit d'une maison. Malleu put cependant ramener le fauve dans sa cage.

Le dompteur, par suite de l'émotion qu'il a éprouvée, a dû s'aliter. Pendant ce temps, les pompiers éteignirent l'incendie. La baraque a été complètement détruite. Plusieurs femmes se sont évanouies pendant ces incidents.

Un divertissement capital. — On télégraphie de El-Paso, petite ville américaine des Etats du sud, qu'un assassin devait être exécuté sur la grande place de la ville, lorsque la municipalité s'avisa que la femme et les enfants du condamné à mort étaient dans le dénuement le plus absolu. En conséquence, les autorités firent ériger de vastes estrades sur le lieu du supplice, mirent les places aux enchères et décidèrent que l'exécution du mari aurait lieu au bénéfice de la femme.

Les tickets d'admission furent tous vendus entre un et deux dollars, et le produit total des entrées donna, tous frais déduits, un bénéfice de plus de mille dollars (cinq mille francs), qui a été intégralement versé entre les mains de la femme du supplicié.

Le condamné, avant de mourir, a remercié la municipalité de sa généreuse initiative.

NOUVELLES SUISSES

Les Suisses à Londres. — On nous écrit de la capitale anglaise:

Le 30 décembre « La Fraternelle suisse » réunissait ses membres et leurs amis pour participer à une fête patriotique des mieux organisées et au souper annuel de cette association qui, fidèle à son but et à ses traditions, s'efforce toujours de réunir les Suisses dispersés dans la métropole pour leur faire passer quelques heures agréables au milieu de leurs compatriotes.

Cette fête de Saint-Sylvestre comptera parmi les plus charmantes soirées suisses organisées à Londres et elle se distingue particulièrement par la cordialité et l'entrain qui régnèrent toute la soirée.

Les participants, fort nombreux en cette occasion, paraissaient si heureux de se rallier sous la bannière fédérale et de se serrer la main mutuellement pour échanger des vœux de bonne année!

Le menu du banquet fut très apprécié en ce qu'il était essentiellement suisse, particulièrement dans l'appellation des mets divers dont les uns répondaient aux expressions amusantes de « Rebaille mein mé» etc.!

Un programme musical attrayant avait été organisé et parmi les artistes qui prêtèrent leur aimable concours nous devons mentionner tout particulièrement Mlle Marguerite Hæring, de Genève, dont la voix fraîche et claire enchanta l'auditoire, Mme Node, excellente pianiste, M. le professeur Bœlsterli, dont la zither éveille si bien les échos du pays, et Mlles Cottier, aux chansons italiennes pleines de verve et de charme, furent tous applaudis avec enthousiasme par leurs compatriotes, ainsi que les mandolinistes de la « Section Fraternelle ». M. Louis Chapuis, président de l'association, porta un toast à la Fraternelle suisse, dépeignant avec son entrain patriotique habituel les progrès de la société durant l'année qui vient de s'écouler et les liens de fraternité qu'elle a déjà établis de toutes parts.

M. A. Strahle, secrétaire, en quelques paroles éloquentes et patriotiques porte un toast à la patrie.

M. Ch. Bertschinger, vice-président-trésorier, s'adressa à l'auditoire en allemand et fit honneur « aux dames et aux invités » par de très aimables paroles.

Comme les malheureux ne sont jamais oubliés dans les soirées de la Fraternelle, une dame du comité fit un appel à la charité auquel chacun répondit de la manière la plus généreuse.

La danse qui termina la soirée fut couronnée d'un cotillon très animé et comme plusieurs dames portaient des costumes nationaux suisses, la salle présentait un coup d'œil charmant.

Cette délicieuse soirée figurera dans les annales de la Fraternelle suisse comme un succès au delà de toute attente et prouve que les Suisses à l'étranger restent bien Suisses de cœur, fidèles au sol natal, à leur belle patrie qu'ils aiment et vénèrent dans l'éloignement.

Nouveau palais fédéral. — Depuis samedi, un sapin vert enrubanné surmonte la coupole du nouveau Palais fédéral. Le sculpteur James Vibert, à Paris, a fait agréer les maquettes des quatre anciens Suisses dont il doit fournir les statues qui orneront le vestibule du pavillon central. Il travaille déjà à l'œuvre définitive.

Téléphones. — On a procédé dimanche dans la soirée, à Lyon, à des essais téléphoniques sur la nouvelle ligne qui relie la France à la Suisse. Successivement les téléphonistes lyonnais ont été mis en communication avec Genève, Lausanne, Montreux, Berne, la Chaux-de-Fonds, Bâle, Zurich, Neuchâtel, Lucerne et Saint-Gall. Les communications se sont faites avec une limpidité de son remarquable, dit-on.

On ignore encore à quelle date les communications seront ouvertes pour le public.

On nous informe d'autre part qu'une ligne téléphonique Bâle-Stuttgart, qui permettra de communiquer avec les principales localités du Wurtemberg, sera ouverte au trafic le 20 janvier courant.

FRIBOURG. — Le Conseil d'Etat a nommé procureur général, en remplacement de M. Perrier, élu juge fédéral, M. François Philipona, qui a occupé successivement les postes de greffier du tribunal de la Sarine, de juge cantonal, de préfet de Romont et de greffier du tribunal de la Gruyère.

GENÈVE.— Les Genevois n'ont décidément qu'un goût très modéré pour le service militaire. En voici un nouvel exemple: [illegible]

Samedi après midi, raconte la « Tribune de Genève », se sont terminées les deux premières journées pour l'examen préparatoire du recrutement de 1901: la moitié des jeunes gens qui auraient dû se présenter ont fait défaut.

CHRONIQUE AGRICOLE

Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse » :

SITUATION. — Les cultures n'ont pas eu jusqu'ici beaucoup à souffrir des brusques sauts du thermomètre, cependant les derniers blés semés n'ont pas toute la vigueur qu'on pourrait leur souhaiter, et pour ceux-là une couche de neige les protégeant contre les gros froids serait à désirer.

En commerce, c'est toujours à peu près la même situation calme pour tous les articles.

BLÉS ET FARINES. — Il se fait toujours très peu d'achats en blé du pays et les cours que nous cotons surtout pour la place de Genève sont plutôt nominaux. Le prix de 18 fr. est cependant admis couramment pour les rares affaires qui se traitent ou pour les échanges faits par la culture avec les boulangers.

Ce que l'on craignait lors de la moisson est arrivé, c'est que les blés des zones de la Haute-Savoie et du pays de Gex qui ne trouvent plus leur bénéfice à entrer en France où ils se vendraient 17 fr., viennent à Genève, leur seul débouché naturel et pèsent d'autant sur les cours, qui auraient pu dans d'autres circonstances se relever un peu. La Haute-Savoie en particulier s'approvisionne de farine à Genève et bon gré mal gré les minotiers genevois doivent accepter des blés savoyards en paiement.

Les farines se vendent un peu à tout prix grâce à la concurrence; toutefois le grand prix courant reste de 38 fr. la balle de 125 kilos, soit de 30 fr. 50 les 100 kilos avec quelques concessions sur ce prix suivant l'importance des marchés.

VINS. — On ne signale toujours pas de reprise sérieuse des affaires dans les vignobles romands. Les ventes signalées pendant la dernière semaine dans le Beaujolais ont porté sur les meilleurs crus et se sont faites à 10 fr. par pièce au-dessous des prix pratiqués il y a un an, malgré la qualité supérieure du 1899 sur le 1898. Cette moins value qui ne s'explique pas montre que la mévente des vins et la baisse des prix est générale cette année.

CANTON DE NEUCHATEL

Gymnastique. — Le Comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique a fixé la date de la fête au 4, 5, 6 et 7 août. Cette décision sera encore soumise à la ratification du Comité central de la Société de gymnastique, qui se réunira à la Chaux-de-Fonds les 17 et 18 février.

Vaumarcus-Vernéaz. (Corr.) — Le recensement de la population accuse 106 habitants pour Vaumarcus et 42 pour Vernéaz, soit un total de 148 habitants; donc une diminution de 9 sur l'année dernière.

Il y a 53 Neuchâtelois, 93 Suisses d'autres cantons et 2 étrangers; 135 protestants et 13 catholiques. 22 citoyens font du service militaire et 13 paient la taxe. On compte 20 propriétaires d'immeubles, 29 maisons habitées et 2 maisons inhabitées.

Si, partout ailleurs, on dit que « chacun a les siennes », dans cet heureux hameau on peut dire que « chacun a... la sienne »: car on y compte 74 habitants du sexe féminin et autant... de l'autre.

Valangin. (Corr.) — Le recensement de la population de cette localité accuse un total de 485 habitants contre 507 recensés en 1899; il y a donc une diminution de 22 habitants sur l'année précédente.

Cette population se répartit de la manière suivante: 190 Neuchâtelois, dont 89 du sexe masculin et 101 du sexe féminin. 271 Suisses d'autres cantons, dont 139 du sexe masculin et 132 du sexe féminin, 24 étrangers dont 9 du sexe masculin et 14 du sexe féminin.

L'état civil indique: 142 mariés, 32 veufs, 301 célibataires, 10 enfants non-vaccinés.

Il y a 9 horlogers neuchâtelois et 2 non neuchâtelois, 4 agriculteurs neuchâtelois et 6 non neuchâtelois. Professions diverses: 31 Neuchâtelois et 69 non Neuchâtelois. La religion indique 432 protestants, 53 catholiques. Il y a 41 propriétaires d'immeubles, 64 maisons habitées, 5 maisons inhabitées.

Enfin 46 citoyens font du service militaire, tandis que 28 paient la taxe d'exemption.

Hauts-Geneveys. (Corr.) — Le recensement de la population de la commune accuse un total de 486 habitants contre 452 recensés en 1899; il y a donc une augmentation de 34 habitants sur l'année précédente.

Cette population se répartit de la manière suivante: 240 Neuchâtelois dont 122 du sexe masculin et 118 du sexe féminin; 227 Suisses d'autres cantons, dont 123 du sexe masculin et 104 du sexe féminin; 19 étrangers dont 11 du sexe masculin et 8 du sexe féminin.

L'état-civil indique: 162 mariés, 31 veufs, 293 célibataires. 20 enfants non vaccinés.

Il y a 26 horlogers neuchâtelois et 14 non neuchâtelois; 9 agriculteurs neuchâtelois et 5 non neuchâtelois; professions diverses: 36 Neuchâtelois et 39 non Neuchâtelois.

La religion indique: 459 protestants, 27 catholiques.

Il y a 30 propriétaires d'immeubles, 75 maisons habitées, 13 maisons inhabitées. Enfin 29 citoyens font du service militaire, tandis que 43 paient la taxe d'exemption.

Chaux-de-Fonds. — « L'Impartial » raconte que mercredi soir, entre 6 ½ et 7 heures, trois individus ont descellé les barres en laiton qui préservent les glaces de la devanture du magasin de M. Ch. Gogler, rue du Parc, et les ont emportées. Un petit garçon fut témoin de ces actes, mais menacé d'être battu s'il donnait l'alarme de suite, il dut attendre le départ des voleurs pour les signaler ensuite à qui de droit.

CHRONIQUE LOCALE

Musique. — Avec la deuxième symphonie de Saint-Saëns, exécutée hier à l'audition de la Société de musique, l'orchestre a donné d'emblée la note de la clarté particulière qui distinguait la musique de tout ce troisième concert. Et il l'a donné avec la légèreté voulue, et — sauf peut-être dans l'adagio où, à un ou deux changements de registres, l'homogénéité ne semblait pas très complète — avec un degré de perfection retrouvé à la fin du programme dans les cinq compositions de Rameau.

Quelle image de l'époque que ces airs — d'une mesure si fine, d'une allure presque compassée ici et tout à fait désinvolte plus loin, -- comme ces danses du XVIII[e] siècle durant lesquelles les yeux osaient beaucoup à la faveur de la gracieuse gravité des gestes!

Au point de vue musical, Rameau n'est pas si distant de Saint-Saëns qu'il ne paraissait hier à cause du caractère légèrement archaïque qu'imprimait un rythme voulu à ses airs, d'ailleurs tellement jeunes par la fraîcheur de l'inspiration et l'emploi d'harmonies heureuses. Et si l'on voulait les différencier sur des productions si diverses en importance comme en étendue, il ne serait pas impossible de le faire en attribuant de la spontanéité à Rameau et de l'habileté à Saint-Saëns.

M. Hugo Becker a été applaudi ainsi qu'il le méritait, même indiscrètement puisqu'il ne semblait pas disposé à donner un morceau surnuméraire et que l'enthousiasme de son auditoire l'y a obligé en quelque sorte. Il s'est montré bon prince : il eût pu jouer une page de gymnasiarque, tandis qu'en artiste il exécuta un exquis « Abendlied » de Schumann. Son jeu est admirable de dextérité, de son et de sentiment.

Où nous avons aimé Mme Lang-Malignon, dont l'émission de voix fut un peu hésitante à la première partie, c'est dans le Grieg et l'ariette de Galuppi. Avant d'entonner à un mouvement qui nous a surpris la célèbre « Mazurka » de Chopin, la cantatrice genevoise a pu faire valoir tous ses moyens par son interprétation délicate et colorée d'une bien jolie chanson écrite par Fauré sur la poésie de Hugo intitulée: « Dans les ruines d'une abbaye ».

Le Secours. — Cette œuvre intéressante a été, en 1899, utile à 363 jeunes filles — 281 Suissesses et 82 étrangères — dont 290 ont été placées et 39 ont trouvé une place elles-mêmes. On pourra, du reste, en lisant les annonces se rendre compte de l'activité du Secours ainsi que des institutions qui le complètent: le bureau de placement et l'œuvre des pensionnaires.

CORRESPONDANCES

Neuchâtel, le 18 janvier 1900.

Monsieur le rédacteur,

Croyant être l'interprète de toute la population de plus en plus nombreuse du haut de la ville, je me permets de vous demander l'hospitalité de votre honorable journal pour signaler à qui de droit l'état boueux dans lequel se trouve, à la moindre pluie, le tronçon de rue entre les Bercles et les Terreaux. L'établissement de deux passerelles, d'une part entre la propriété de Montmollin et la Fabrique de Télégraphes, et, d'autre part, entre la rue des Chavannes et l'escalier devant l'atelier de poêlerie Prébandier, passages des plus fréquentés, est très nécessaire et serait vu avec reconnaissance.

Agréez, M. le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

UN DE VOS ABONNÉS.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 18 janvier.

A la Chambre, M. Dejeante, socialiste, interpelle sur les récentes grèves dans la région de Belfort, et se plaint vivement de l'appui prêté aux patrons par l'armée et la magistrature. Il reproche au gouvernement d'avoir empêché les grévistes de venir à Paris.

M. Gay parle de la grève de St-Etienne et rend le gouvernement responsable des désordres du 4 janvier. L'orateur reproche à M. Millerand d'avoir accordé un appui moral aux grévistes.

M. Millerand monte à la tribune. Il dit qu'il n'est intervenu à Saint-Etienne que pour donner des explications au sujet de l'application de la loi sur les accidents des ouvriers. (Appl.)

M. Waldeck-Rousseau donne lecture des instructions données au préfet de la Loire, prescrivant de respecter le droit de grève et la liberté du travail. M. Waldeck-Rousseau ajoute que jamais une grève aussi considérable n'a été conduite avec plus de sagesse et de sang-froid. Il termine en rendant hommage aux syndicats ouvriers, qui régularisent les grèves et les dirigent. (Applaud. prolongés).

La discussion est close. La Chambre adopte par 329 voix contre 74 un ordre du jour, accepté par M. Waldeck-Rousseau, approuvant l'attitude et les déclarations du gouvernement.

Francfort, 18 janvier.

On mande de Bruxelles à la « Gazette de Francfort » qu'un télégramme du Congo annonce que l'expédition dirigée par les commandants Hecq et Hennebert est arrivée le 16 octobre à l'extrémité nord du lac Tanganika, après une marche fatigante et deux victoires sur les rebelles.

L'expédition a occupé à nouveau la place de Ruvira, qui avait dû être abandonnée il y a deux ans.

Stockholm, 18 janvier.

L'ouverture du Riksdag a eu lieu jeudi par le discours du trône. Faisant allusion à la conférence de la Haye, le discours dit que, lors même que les questions internationales pourraient être résolues à l'amiable, chaque pays n'en aurait pas moins encore le devoir de penser à la défense nationale; car on ne pourra jamais faire dépendre l'existence d'un peuple de la décision d'un tribunal d'arbitrage.

Valladolid, 18 janvier.

Le comité des chambres de commerce a décidé d'engager tous les contribuables à refuser de payer l'impôt jusqu'à ce que les réclamations des chambres de commerce aient été prises en considération.

Camp de Spearmans Farm, 17 janvier, [illegible] 10 h. 50 du matin.

Les Boers occupaient une position couverte par un bois épais, entourant une ferme portant le nom de « Rhinoceros farm », à environ un mille de l'autre côté du fleuve. Les Boers ont accueilli l'avant-garde anglaise par plusieurs salves de mousqueterie, auxquelles les Anglais ont répondu, en même temps que l'artillerie anglaise ouvrait le feu d'un kopje voisin. Pendant la fusillade, de petits détachements anglais ont traversé le fleuve au moyen d'un bac et obligé les Boers à se retirer sur la colline. Le génie a lancé un pont de bateaux à travers le fleuve et la colonne anglaise a traversé la Tugela.

Londres, 18 janvier.

Le War office publie la dépêche suivante de lord Roberts:

Le Cap, 18 janvier.

Le général Buller annonce qu'une brigade et une batterie d'obusiers ont franchi la Tugela à Potgietersdrift.

Le général a jeté un pont sur la Tugela, à cinq milles à l'ouest, et a transporté une partie de ses troupes de l'autre côté du fleuve. Il attend que le reste de la division arrive sur la rive nord du fleuve. Le général Warren espère tourner la position des Boers, fortement retranchés à 5 milles de l'aile droite des Anglais.

Budapest, 18 janvier.

On signale la présence à Debrezin d'un colonel anglais qui se proposerait d'acheter 5000 chevaux en Hongrie pour le sud de l'Afrique.

Rensburg, 17 janvier.

Mardi, une patrouille de cavalerie anglaise composée de 19 hommes est tombée dans une embuscade. Les Anglais ont eu cinq tués et un blessé; deux hommes ont pu s'échapper et tous les autres ont été faits prisonniers.

— Six lanciers australiens qu'on croyait capturés par les Boers sont rentrés au camp. Un officier a reconnu aujourd'hui la position des Boers.

Londres, 18 janvier.

On mande de Spearmansfarm au journal « Outlook », en date du 17, à 9 h. 20 du soir, que la brigade Littleton, avec une batterie d'obusiers, a occupé, le 16, cinq kopjes faisant face aux positions des Boers. Les canons de marine anglais ont bombardé durant toute la journée les collines sur lesquelles se trouvent ces positions.

Le général Warren a traversé la Tugela sur le flanc gauche des Boers. Ceux-ci n'ont pas répondu au feu des Anglais.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Nyon, 19 janvier.

Mme Henri Messaz, femme du syndic de Borrex, ayant fait une chute jeudi, avec une lampe à pétrole, a été si grièvement brûlée qu'elle a succombé peu après.

Moudon, 19 janvier.

La pluie torrentielle qui n'a cessé de tomber pendant la nuit de mercredi à jeudi a tellement grossi la Broye qu'elle était jeudi matin, à 8 heures et demie, à 1 m. 90 sous le pont de St-Eloi, et qu'à midi elle atteignait 2 m. 10.

Paris, 19 janvier.

Le « Petit Temps » a une dépêche du Cap, en date du 18, disant que le bruit de la délivrance de Ladysmith court de nouveau. Le War office ne confirme pas cette nouvelle.

Londres, 19 janvier.

Les cercles bien informés n'attachent pas grande importance au passage de la Tugela, à cause de la lenteur avec laquelle a été effectué le mouvement tournant.

On a reconnu, en effet que, depuis huit jours, le général Joubert avait changé son front de bataille et que dans ces conditions, le général Buller aurait dû opérer une attaque de front et non de flanc.

Saint-Pétersbourg, 19 janvier.

Le navire de guerre russe « Poltava » s'est échoué sur la côte, près de Libau, et il est dans une situation dangereuse.

Londres, 19 janvier.

Le War office publie une dépêche du général Buller, datée de Spearman's farm et disant que le général Warren a traversé la rivière à 5 milles en amont sur un pont de pontons de 80 mètres. Le général Buller espère pouvoir être dans la soirée à une distance de 5 milles. Les Boers se fortifient à droite et en face de lui.

Madame Joseph Mayousse-Nicolin, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Mayousse et leur famille, à Grenoble, Monsieur et Madame Eugène Nicolin et leur famille, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Tempier-Mayousse, à Marseille, Monsieur et Madame Césaire Nicolin, aux Convers, Madame veuve Nicolin et ses enfants, à Noiraigue, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph MAYOUSSE,
typographe,

leur cher époux, fils, beau-fils et frère, enlevé à leur affection le mardi 16 courant, à 10 heures du soir, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 32 ans.

Que votre volonté soit faite.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le vendredi 19 courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire : Epancheurs n° 10.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Bourse de Genève, du 18 janvier 1900.

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	—.—	3% fédéral ch. de f.	95.—
Jura-Simplon.	188 50	3½ fédéral 89.	100 75
Id. bons	7.—	3% Gen. à lots.	106 75
N-E Suis. anc.	—.—	Prior. otto. 4%	—.—
Tramw. suis.	315 —	Serbe . . 4 %	305 —
Voie étr. gen.	223 —	Jura-S., 3½%	490.—
Fco Suis. élec.	563.—	Id. gar. 3½%	992
Bq. Commerce	—.—	Franco-Suisse	455 —
Union fin. gen.	773 —	N.-E. Suis. 4%	508 —
Parts de Sétif.	306 —	Lomb. anc. 3%	358 —
Cape Copper	128 —	Mérid. ital. 3%	301.—

		Demandé	Offert
Changes à Genève	France	100.67	100.78
	Italie	93.50	94.50
	Londres. . . .	25.34	25.39
	Allemagne . .	123 65	123 85
	Vienne	104.75	105.—

AVIS TARDIFS

THÉATRE DE NEUCHATEL
Direction E. Raffit

Mardi 23 janvier 1900

La Fille de Madame Angot

Opéra-comique
Musique de LECOCQ

Prix habituel des places. Location comme d'usage.

Société de la Croix-Bleue

M. Débats, évangéliste, en France, parlera à la réunion de Tempérance de ce soir, vendredi, à 8 heures.

Le Comité.

Grande Brasserie de la Métropole

Ce soir à 8 ½ heures

GRAND CONCERT

donné par les renommés duettistes

THOREL - D'ALBRET

du Casino de Lyon

Troupe composée de 5 personnes
3 dames 3 messieurs

GRAND SUCCÈS

IMPR. WOLFRATH & SPERLÉ